

## LA PÊCHE AU CHALUT sur les côtes d'A.E.F.

par Jean COLLIGNON

*Océanographe biologiste à l'I.E.C. (O.R.S.T.O.M.)*

Le 3 septembre 1948, le chalutier « Pointe-Noire » effectuait sa première marée dans les eaux aéfiennes et ramenait 2 tonnes et demie de poissons après deux jours de mer. En 1957, la Société Anonyme de Pêche, d'Armement et de Conservation (S.A.P.A.C.), à ce moment seule entreprise de pêche industrielle en A.E.F., a débarqué 1.630 tonnes de poissons de chalut au port de Pointe-Noire, 542 tonnes à Douala et 101 tonnes à Libreville. C'est donc, au total, plus de 2.200 tonnes de poissons de chalut qui ont été mises à terre par cette Société en 1957. En 1956, elle avait obtenu les résultats suivants : Pointe-Noire : 1.641 tonnes ; Douala : 850 tonnes ; Libreville : 60 tonnes ; soit au total plus de 2.500 tonnes.

Avec près de 10 ans de recul sur les débuts, il semble maintenant possible et intéressant de dresser un tableau d'ensemble de cette activité : moyens employés, évolution et résultats obtenus par une technique universellement adoptée dans les mers tempérées et froides, mais totalement différente des méthodes de pêche traditionnelles de la côte d'Afrique.

### Les bateaux

La flotte de chalutiers basée sur Pointe-Noire n'est pas homogène et ce sont des bateaux de types variés qui pêchent, ou ont pêché, sur les côtes d'A.E.F. (Pl. I).

Fonds Documentaire IRD



010022585

Fonds Documentaire IRD

Cote : B \* 22585 Ex : 1

1<sup>o</sup>) *Chalutiers en fer* :

« Paul-Gufflet » .....	24 m	250 CV	— pêche depuis novembre 1951.
« Mi » .....	21 m	250 CV	— pêche depuis janvier 1952.
« Sol » .....	24 m	150 CV	— a pêché de janvier 1952 à mai 1954.

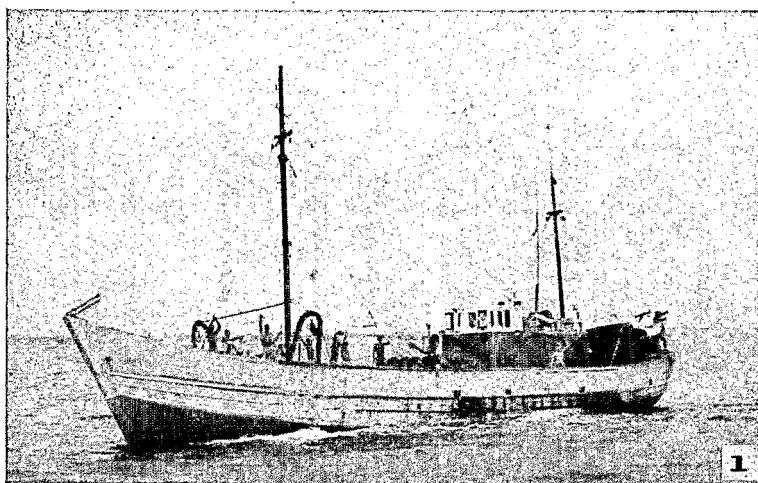
2<sup>o</sup>) *Chalutiers en bois* :

« Pointe-Noire » .....	19,40 m	135 CV	— a pêché de septembre 1948 à décembre 1949.
« Makouala » .....	16 m	90 CV	— pêche depuis janvier 1950 ; a été équipé d'un moteur de 120 CV dans le courant de 1957.
« Remora » .....	16 m	90 CV	— a pêché de septembre 1950 à août 1951 (?)
« Maris Stella » .....	17 m	80 CV	— a pêché d'octobre 1951 à mai 1953.
« Improviste » .....	18 m	150 CV	— a pêché de janvier 1953 à mai 1953.
« Laurence » .....	17,50 m	150 CV	— pêche depuis juillet 1954.
« Etoile Filante » .....	15 m	80 CV	— a pêché de septembre 1954 à mai 1955.
« Cybèle » .....	15 m	80 CV	— a pêché de janvier 1955 à mai 1955.
« Andrée-Paulette » ...	14 m	80 CV	— pêche depuis février 1955.
« Dominique-Josiane »	15 m	80 CV	— pêche depuis février 1955.
« Armagnac-Bigorre » .	24 m	270 CV	— pêche depuis octobre 1955.
« Clairette » .....	28 m	250 CV	— pêche depuis février 1956.

Depuis juillet 1956, le « Laurence » a été périodiquement affecté à la capture du poisson de surface (Sardinelle), d'abord pour une campagne de prospection organisée conjointement par la S.A.P.A.C. et le Centre d'Océanographie de Pointe-Noire, puis pour la pêche proprement dite de la Sardinelle pour le compte de la Société. D'autre part, dans le courant de 1957, deux gros chalutiers, « Armagnac-Bigorre » et « Clairette » ont été désarmés et modifiés pour être affectés à la pêche au thon. A la fin de 1957, on trouvait donc, en activité, deux chalutiers en fer : « Paul-Gufflet » et « Sol », et trois chalutiers en bois : « Makouala », « Andrée-Paulette » et « Dominique-Josiane ». A ces cinq unités, il convient d'ajouter le chalutier « Laurence » qui travaille irrégulièrement.

Les équipages sont composés d'Africains (Vilis ou Cabindas), dirigés par un patron de pêche européen, seul sur les petits bateaux et accompagné d'un chef mécanicien, européen lui aussi, sur les grosses unités.

PLANCHE I



1. — Le chalutier « Clairette ».
2. — Le chalutier « Makouala ».

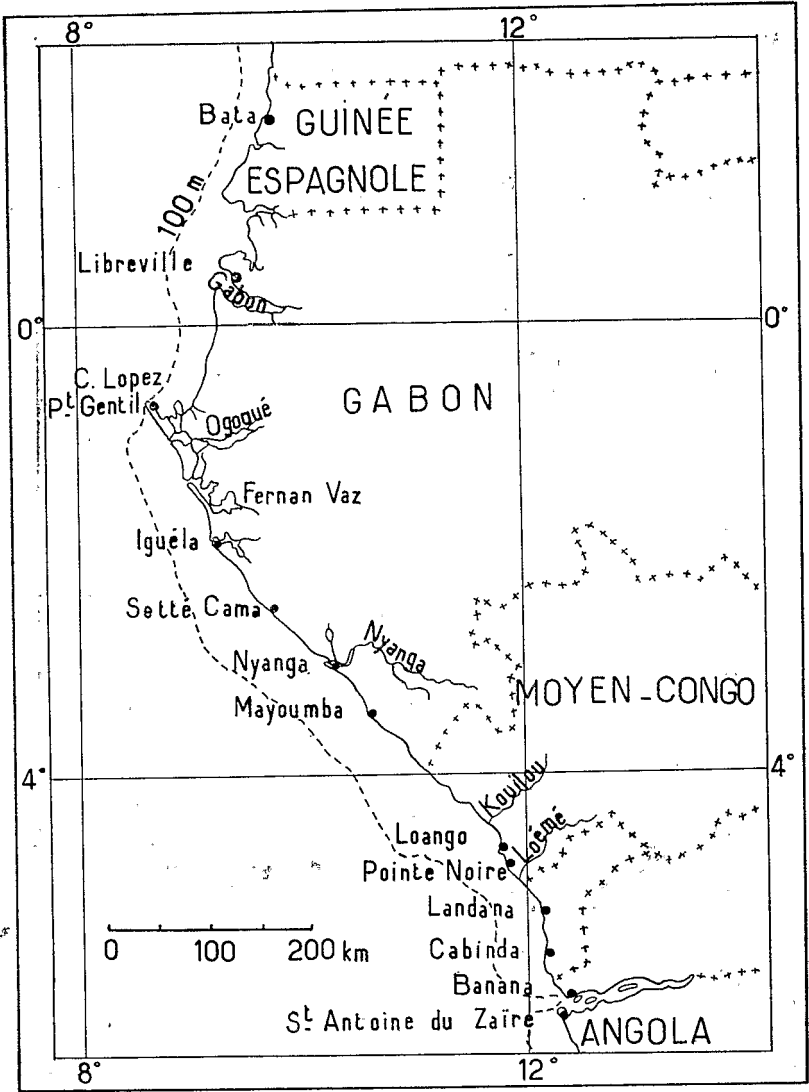


FIG. 2. — Carte des côtes de l'A.E.F.

Jusqu'en 1954, la totalité du poisson capturé était débarquée à Pointe-Noire, mais depuis cette date, les bateaux de gros tonnage : « Paul-Gufflet », « Mi », « Armagnac-Bigorre » et « Clairette », ravitaillaient alternativement Douala et Pointe-Noire, tandis qu'une unité plus petite, le « Makouala », faisait la navette entre Libreville et Pointe-Noire. Cette organisation a été abandonnée vers la fin de 1957, et, actuellement, tout le poisson pêché est de nouveau mis à terre au port d'attache.

### Les lieux de pêche

L'Afrique Equatoriale Française, qui touche à la mer par ses deux territoires du Moyen-Congo et du Gabon, possède environ 850 km de côte, dont 150 pour le Moyen-Congo et 700 pour le Gabon. Cette côte, orientée grossièrement Nord-Sud entre la Guinée Espagnole et le Cap Lopez, s'incline vers le Sud-Sud-Est à partir de celui-ci, jusqu'à l'enclave Portugaise du Cabinda et l'embouchure du Congo (Fig. 2).

Le littoral aérien est baigné par deux types d'eaux <sup>1</sup> :

— les eaux « guinéennes » au Nord, chaudes et relativement peu salées, légères ; elles sont caractérisées par des températures allant de 24 à 30°. Leur salinité est en moyenne de 30 à 34 ‰ ;

— les eaux « océaniques », froides et salées, plus lourdes, au Sud ; leur température est inférieure à 24°, et leur salinité peut atteindre et dépasser 35,5 ‰.

La limite superficielle entre ces eaux est animée d'un mouvement cyclique annuel Nord-Sud, Sud-Nord. Les eaux guinéennes envahissent la région, du Nord vers le Sud, pendant les mois d'octobre-novembre, présentent un léger retrait en décembre-janvier, pour s'étendre au maximum en mars-avril. Elles se retirent ensuite devant les eaux océaniques venues du Sud de mai-juin à septembre, et qui, dans leur développement maximum, atteignent le Cap Lopez. Ces mouvements de masses d'eau correspondent au régime climatique de la région : deux saisons chaudes et humides : octobre-novembre et février-avril ; deux saisons froides et sèches : décembre-janvier et juin-septembre !

On note sur la côte un certain nombre d'importantes arri-vées d'eau douce. Ce sont, du Nord au Sud : l'estuaire du Gabon, le système de l'Ogooué qui s'étend jusqu'au Fernan Vaz, les lagunes d'Iguéla et de Setté-Cama, l'embouchure de la Nyanga, les lagunes de Mayoumba et de la Konkouati, les embouchures du Kouilou et de la Loémé.

<sup>1</sup> Les indications hydrologiques sont tirées des travaux de G. BERRIT.

Le plateau continental est relativement étendu. Au point de vue de l'exploitation actuelle, on peut le limiter vers le large à l'isobathe de 100 mètres qui se situe en moyenne à 50 milles de la côte, sauf au niveau du Cap Lopez où les grands fonds sont très proches. Le fond sur ce plateau est constitué en général de sables (à la côte), de sables vaseux et de vases (vers le large). Des axes rocheux, obliques, le coupent de place en place.

La zone exploitée par les chalutiers de la S.A.P.A.C. s'étend pratiquement du Cap Lopez au Nord, à l'embouchure du Congo au Sud ; c'est au total sur une superficie de près de 60.000 km<sup>2</sup> que s'exerce leur activité. En fait, d'importantes parties de ce plateau ne sont jamais travaillées (fonds réputés pauvres ou zones rocheuses) et les bateaux ne pêchent effectivement que dans quelques régions qu'ils connaissent actuellement assez bien : Landana, Pointe-Noire, Kouilou, Pointe-Kounda, Pointe-Banda, etc...

### Résultats d'ensemble — Rendement de la pêche <sup>1</sup>

Depuis leurs débuts, les chalutiers ont débarqué à Pointe-Noire, les tonnages suivants :

1948 :	78 tonnes						
1949 :	—						
1950 :	63 tonnes en	53	journées de mer, soit	1.300	kg/j. environ		
1951 :	665 » »	468	» » » »	1.400	» »		
1952 :	1.846 » »	960	» » » »	1.900	» »		
1953 :	1.795 » »	794	» » » »	2.300	» »		
1954 :	1.417 » »	548	» » » »	2.600	» »		
1955 :	1.045 » »	664	» » » »	1.600	» »		
1956 :	1.642 » »	961	» » » »	1.700	» »		
1957 :	1.518 » »	1034	» » » »	1.500	» »		

Le tonnage total débarqué a présenté un maximum en 1952-1953, et depuis accuse une diminution due principalement au fait que, depuis cette date, une part importante de la pêche est livrée à Douala et à Libreville. Si, en effet, on ajoute aux chiffres de Pointe-Noire, ceux des deux autres ports on obtient, nous l'avons vu, 2.500 tonnes pour 1956 et 2.200 tonnes pour 1957. D'autre part, il faut noter qu'une unité importante, le « Sol », a cessé toute activité en 1954, et que deux autres bateaux de fort tonnage ont été désarmés, en tant que chalutiers, en 1957.

<sup>1</sup> Certains tonnages sont probablement inférieurs à la réalité car il n'a été tenu compte dans ces relevés que des marées pour lesquelles le nombre de jours de mer était exactement connu, ce qui n'est pas toujours le cas.

En décembre 1957, nous ne trouvons plus que 5 chalutiers, dont deux gros, en activité régulière.

Il est difficile, à partir de ces données brutes, d'avoir une idée du rendement effectif de la pêche. Les chiffres indiqueraient en effet une diminution assez régulière du tonnage moyen capturé, qui passe de 2.300 à 1.500 kg par jour de mer. Mais ici, il faut tenir compte du fait que la puissance totale des bateaux en action est variable. On peut éliminer ce facteur en se basant sur le rendement global annuel de chaque unité. On obtient alors les chiffres suivants pour deux de celles-ci <sup>1</sup> :

1°) **Makouala.**

1950 :	26.553 kg pour	20	jours de mer, soit	1.327 kg/j.
1951 :	317.231 »	» 240,5	» » » »	1.319 »
1952 :	322.159 »	» 222	» » » »	1.451 »
1953 :	178.520 »	» 111	» » » »	1.608 »
1954 :	353.386 »	» 201	» » » »	1.758 »
1955 :	83.562 »	» 59	» » » »	1.416 »
1956 :	114.188 »	» 92	» » » »	1.241 »
1957 :	150.723 »	» 114	» » » »	1.322 »

2°) **Paul-Gufflet.**

1951 :	79.767 kg pour	35	jours de mer, soit	2.273 kg/j.
1952 :	392.618 »	» 149,5	» » » »	2.626 »
1953 :	256.005 »	» 87,5	» » » »	2.926 »
1954 :	80.991 »	» 30	» » » »	2.700 »
1956 :	181.609 »	» 69	» » » »	2.632 »
1957 :	245.615 »	» 114	» » » »	2.154 »

Il semble, si l'on étudie les pêches de ces deux bateaux, choisis intentionnellement de tonnage très différent, que le rendement de la pêche au chalut n'ait varié que dans des proportions peu importantes depuis 1950. On note une augmentation progressive jusqu'en 1953-54, suivie ensuite d'une diminution. On peut en donner une double explication :

1°) Les populations de poissons ne restent pas stables, et le stock exploitable subit une variation plus ou moins cyclique. On aurait atteint un maximum en 1953-1954.

2°) L'efficacité elle-même de ces deux chalutiers a diminué, depuis 1954, date à partir de laquelle ils ont été obligés de sacrifier une ou deux journées de travail par marée pour desservir Libreville (cas du « Makouala ») et Douala (cas du « Paul-Gufflet »). En effet le rendement du « Dominique-Josiane », par exemple, basé et travaillant uniquement à Pointe-Noire, montre une nette augmentation en 1956 :

<sup>1</sup> Même remarque que précédemment.

1955 :	191.324 kg	pour	158	journées	de	mer,	soit	1.211	kg/j.
1956 :	266.545	»	»	169	»	»	»	1.573	»
1957 :	172.458	»	»	157	»	»	»	1.098	»

La chute du rendement de ce bateau en 1957 correspond au moment où il a été confié à un équipage entièrement africain. Cette expérience avait été tentée un an plus tôt, dès 1956, avec le chalutier « Andrée-Paulette » qui a rapporté les tonnages suivants :

1955 :	170.738 kg	pour	163	journées	de	mer,	soit	1.047	kg/j.
1956 :	189.757	»	»	249	»	»	»	762	»
1957 :	219.668	»	»	287	»	»	»	765	»

On voit que le remplacement du patron de pêche européen par un africain bien choisi a amené une baisse de rendement de 20 à 30 %. Ce résultat est très acceptable, si on tient compte du fait que l'inexpérience des nouveaux patrons a été aggravée par l'obligation où ils se sont trouvés de rentrer chaque soir au port et de limiter leur pêche à une région très proche de Pointe-Noire pour des raisons de sécurité.

En résumé, on peut considérer que la pêche au chalut a eu des résultats à peu près stables depuis qu'elle est pratiquée sur les côtes d'A.E.F. Si toutefois la légère baisse constatée dans le rendement global venait à s'aggraver brutalement dans les années à venir, les différents facteurs restant inchangés, il faudrait alors peut-être envisager l'existence de phénomènes locaux d'overfishing auxquels il serait d'ailleurs facile de remédier par l'abandon temporaire de certaines zones parmi les plus pêchées au profit de nouveaux fonds. Cette mesure, si elle vient à s'imposer, ne devrait pas soulever de grosses difficultés, étant donné le petit nombre de chalutiers actuellement en activité par rapport à la superficie du plateau continental. Pour la prospection et la délimitation de ces nouveaux fonds chalu- tables, le Centre d'Océanographie de Pointe-Noire aura un rôle important à jouer.

### Les poissons capturés

Malgré la variété relative des espèces ramenées par le chalut, il est possible de répartir les poissons commercialement intéressants en un certain nombre de catégories, chacune comprenant une ou plusieurs espèces plus ou moins proches. Les noms qui ont été affectés à chaque catégorie datent souvent des premiers chalutages et sont en général peu appropriés. Ils ont été consacrés par l'usage, mais n'ont qu'une valeur purement locale.



1<sup>o</sup>) **Bars** : Sous cette dénomination, sont rangés les Sciaenidés du genre *Otolithus* : *O. senegalensis*, *O. macrognathus*, *O. brachygnathus*. Ils sont appelés plus justement « Otolithes » en A.O.F. et « Maigres » au Congo Belge. Si *O. macrognathus*, le plus répandu, ne dépasse guère 50 cm et 1 kg, les deux autres espèces peuvent atteindre et dépasser 1 m. Ces poissons jouent à peu près ici le rôle des Gadidés, côtiers d'Europe (*Merlus*).

2<sup>o</sup>) **Soles** : On appelle ainsi uniquement les différentes espèces du genre *Cynoglossus* ; de forme allongée, à caudale pointue, elles peuvent dépasser 50 cm de long et peser 6 à 700 grammes. Les espèces des genres *Solea*, *Microchirus* et *Synaptura*, généralement de petite taille et jamais très courantes, sont groupées sous la dénomination de « Solettes ».

### 3<sup>o</sup>) Capitaines :

*Polynemus decadactylus* est le « petit Capitaine », assez courant, par opposition à *Polynemus quadrifilis* ou « grand Capitaine », beaucoup plus localisé. Poissons à chair ferme, assez appréciés.

4<sup>o</sup>) **Dorades grises** : C'est essentiellement *Pomadasys jubelini*, mais cette dénomination s'applique aussi aux autres espèces de *Pomadasys*, moins courantes, On les appelle aussi « Truites de mer » (!)

5<sup>o</sup>) **Dorades roses** : Ce sont les différentes espèces de Sparidés : *Dentex*, *Pagrus*, *Pagellus*.

6<sup>o</sup>) **Disques** : *Drepane punctata* encore nommé « Contreplaqué ».

7<sup>o</sup>) **Brotules** : *Brotula barbata*. Excellent poisson pêché uniquement en saison froide. Son aspect rappelle un peu la Lingue.

8<sup>o</sup>) **Machoirons** : Ce sont les Siluridés marins du genre *Arius*. Fumés, ils donnent un assez bon produit.

9<sup>o</sup>) **Divers** : Requins divers, Raies (*Raja miraletus*), Congres (*Phylogramma regani*), Ombrines (*Ombrina ronchus*, *Sciaena epipercus*), Grondins, Rascasses, etc...

10<sup>o</sup>) **Friture** : Dans cette catégorie sont groupés tous les poissons de petite taille, soit adultes : *Larimus peli* ou « Madongo », *Brachydeuterus auritus* ou « Pelon », *Polynemus quinquarius* ou « Barbillon », soit jeunes individus d'espèces plus grandes : jeunes bars ou jeunes capitaines.

Les tonnages capturés dans chaque catégorie et la proportion par rapport au total sont donnés dans un tableau d'ensemble.

TABLEAU I

Tonnage débarqué à Pointe-Noire pour les principales catégories de poissons  
et proportions de chacune d'elles en % du tonnage total  
(les poids sont exprimés en tonnes).

		1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	TOTAL
Bars .....	Tonnage	25	221	477	404	412	407	554	380	2.880
	%	37	33	26	22,5	29	39	34	25	28,5
Soles .....	Tonnage	11	57	107	66	72	82	153	166	714
	%	16	8,6	5,8	3,7	5	7,9	9,3	10,9	7,1
Capitaines ...	Tonnage	0,7	12,5	70	52	100	45	95	53	428,2
	%	1,1	1,9	3,4	2,9	7,1	4,3	5,8	3,5	4,3
Dorades grises	Tonnage							58	43	101
	%							3,5	2,8	
Dorades roses.	Tonnage							50	19	69
	%							3,0	1,3	
Disques .....	Tonnage	4,5	28	48	39	32	39	53	24	267,5
	%	6,8	4,2	2,6	2,2	2,2	3,7	3,2	1,6	2,7
Machoirons ...	Tonnage	1,7	53	149	86	67	81	123	106	666,7
	%	2,5	7,9	8,1	4,8	4,8	7,8	7,5	7,0	6,7
Friture .....	Tonnage	20	237	950	979	588	308	475	610	4.167
	%	30	35,5	35,5	54,5	41,5	29,5	29	40,2	41,7
TOTAL ...		68	665	1.846	1.795	1.417	1.045	1.642	1.518	9.996

C'est évidemment la « Friture » qui, avec plus de 40 % du total, représente le plus fort tonnage débarqué, mais le prix de vente en est relativement bas. Aussi est-ce en premier lieu le « Bar », la catégorie la plus intéressante, tant du fait de sa qualité, donc de son prix de vente, que de sa quantité. On voit en effet qu'elle représente près de 30 % du total. L'importance économique de ces poissons justifie qu'une étude biologique approfondie leur soit consacrée. Cette étude est en cours actuellement.

Tout de suite après les « Bars » viennent les soles avec 7 % du tonnage total. Elles forment une catégorie supérieure aux points de vue prix et qualité, mais n'ont qu'un débouché assez limité, étant peu prisées par le consommateur africain. Elles ont parfois présenté une certaine mévente du fait de la surproduction.

Les « Machoirons » représentent eux aussi près de 7 % du tonnage total capturé. Contrairement aux soles, ils forment une catégorie dont la vente en produit frais ou fumé est pratiquement réservée aux populations locales.

Les « Capitaines », avec un tonnage moindre, présentent pourtant de l'intérêt par leur qualité. Ils sont appréciés par toutes les catégories de consommateurs.

« Dorades grises » et « Disques » ne se trouvent qu'en tonnages assez faibles. Les Dorades grises sont particulièrement intéressantes, par leur qualité et leur taille moyenne régulière.

Les « Dorades roses » présentent ainsi que les « Brotules » un cas assez particulier du fait du caractère saisonnier de leur pêche.

Voici à titre indicatif, le tableau détaillé, mois par mois, des tonnages débarqués à Pointe-Noire dans chaque catégorie pour ces trois dernières années (Tonnages en kg) :

TABLEAU II

1<sup>o</sup>) Bars

	Tonnages			Taux		
	1955	1956	1957	1955	1956	1957
Janvier .....	31.820	32.508	37.365	46,4	50,5	31,3
Février .....	67.755	58.170	42.048	59,5	42,2	34,5
Mars .....	43.600	60.623	48.465	45,0	44,0	35,8
Avril .....	16.630	46.869	28.196	28,1	34,7	25,1
Mai .....	26.005	54.048	11.416	31,1	36,2	17,4
Juin .....	22.140	33.391	21.258	28,0	21,7	15,8
Juillet .....	13.850	21.696	16.805	24,1	18,4	18,7
Août .....	25.280	33.126	22.025	32,8	20,2	19,0
Septembre ...	16.766	39.591	35.630	31,7	35,5	27,3
Octobre .....	35.610	32.133	38.941	35,2	31,4	22,3
Novembre ...	44.120	43.241	47.181	39,7	30,4	25,5
Décembre ...	63.570	43.680	30.339	40,9	31,9	22,8

2<sup>o</sup>) Soles

	Tonnages			Taux		
	1955	1956	1957	1955	1956	1957
Janvier .....	3.915	11.611	6.995	5,7	7,1	5,9
Février .....	3.575	6.259	7.141	3,1	5,2	5,9
Mars .....	5.150	10.696	10.558	5,3	7,7	7,8
Avril .....	7.605	13.274	14.823	12,8	9,5	13,2
Mai .....	7.710	10.661	7.325	10,7	7,1	11,2
Juin .....	7.825	15.572	12.106	9,9	10,1	8,1
Juillet .....	5.480	22.126	12.104	9,5	18,7	13,3
Août .....	4.670	15.350	22.279	6,1	9,3	18,1
Septembre ...	7.411	13.510	16.053	14,0	11,4	12,3
Octobre .....	7.243	15.343	22.045	7,2	14,9	12,6
Novembre ...	9.576	10.985	20.267	6,2	7,7	11,0
Décembre ...	12.232	8.005	14.060	7,9	5,8	10,5

3<sup>o</sup>) Capitaines

	Tonnages			Taux		
	1955	1956	1957	1955	1956	1957
Janvier .....	1.025	6.677	3.103	4,4	4,1	2,6
Février .....	5.695	7.729	4.460	5,0	6,4	3,7
Mars .....	5.750	5.799	6.496	5,9	4,2	4,8
Avril .....	3.260	8.811	5.900	5,5	6,5	5,3
Mai .....	2.065	16.354	2.693	2,9	10,9	4,1
Juin .....	3.165	18.227	7.698	4,4	11,8	5,7
Juillet .....	3.010	3.894	3.200	5,2	3,3	3,6
Août .....	3.140	7.416	1.772	4,1	4,5	2,0
Septembre ...	1.248	3.625	3.104	2,4	3,1	2,4
Octobre .....	3.124	3.059	7.194	3,1	3,0	4,1
Novembre ...	5.484	6.644	5.023	4,9	4,6	2,7
Décembre ...	6.174	6.478	2.362	4,0	4,7	1,8

4<sup>o</sup>) Machoirons

	Tonnages			Taux		
	1955	1956	1957	1955	1956	1957
Janvier .....	2.640	11.557	11.812	3,8	7,0	9,9
Février .....	5.990	12.096	10.458	5,3	10,0	8,5
Mars .....	10.145	11.763	9.632	10,5	8,5	7,1
Avril .....	3.260	10.683	6.327	5,5	7,9	5,6
Mai .....	2.415	14.675	5.714	3,3	9,8	8,7
Juin .....	3.900	19.365	7.249	4,9	12,6	5,4
Juillet .....	4.020	3.105	4.465	7,0	2,6	4,1
Août .....	3.375	6.107	3.515	4,4	3,7	3,0
Septembre ...	5.600	7.219	4.184	10,6	6,1	3,2
Octobre .....	9.550	5.587	8.984	9,8	5,4	5,2
Novembre ...	12.073	7.816	14.500	10,9	5,5	7,8
Décembre ...	18.475	13.297	18.853	11,5	9,7	14,1

5<sup>o</sup>) Dorades grises

	Tonnages			Taux		
	1955	1956	1957	1955	1956	1957
Janvier .....	3.940	4.827	4.501	5,7	2,9	3,8
Février .....	1.255	1.564	4.388	1,1	1,3	3,6
Mars .....	495	6.646	6.838	0,5	4,8	5,1
Avril .....	4.665	8.536	5.067	7,9	6,3	4,5
Mai .....	1.160	7.039	2.157	1,6	4,7	3,3
Juin .....	4.435	6.413	6.032	5,6	4,2	4,5
Juillet .....	4.015	11.108	1.801	7,0	9,4	2,0
Août .....	9.370	4.280	1.309	1,2	2,6	1,1
Septembre ...	3.570	3.344	5.606	6,7	2,8	4,3
Octobre .....	3.395	1.646	2.710	3,4	1,6	2,0
Novembre ...	3.408	1.023	1.695	3,1	0,7	0,9
Décembre ...	4.070	1.230	536	2,6	0,9	0,4

## 6°) Disques

	Tonnages			Taux		
	1955	1956	1957	1955	1956	1957
Janvier .....	1.410	8.047	2.242	2,1	4,9	1,9
Février .....	4.330	8.272	2.678	3,3	6,8	2,2
Mars .....	5.525	2.802	2.960	5,8	2,0	2,2
Avril .....	1.170	1.955	1.943	2,0	1,4	1,7
Mai .....	1.225	3.924	1.535	1,7	2,6	2,3
Juin .....	1.395	7.062	1.198	1,5	4,6	0,9
Juillet .....	795	1.206	2.625	1,4	1,0	2,9
Août .....	3.995	4.820	1.893	5,2	2,9	2,0
Septembre ...	785	4.063	2.430	6,7	2,8	1,9
Octobre .....	2.764	2.029	3.344	3,4	1,6	1,9
Novembre ...	3.892	2.910	1.319	3,1	0,7	0,7
Décembre ...	8.895	5.821	202	2,6	0,9	0,1

## 7°) Dorades roses

	Tonnages			Taux		
	1955	1956	1957	1955	1956	1957
Janvier .....	25	25	—	—	—	—
Février .....	110	140	—	0,9	0,1	—
Mars .....	125	—	2	1,0	—	—
Avril .....	2.345	519	75	9,0	0,4	—
Mai .....	65	510	—	—	0,3	—
Juin .....	7.530	1.825	8.840	9,5	1,2	6,6
Juillet .....	5.720	15.656	1.805	9,9	13,2	2,0
Août .....	1.715	25.150	6.217	2,2	15,3	5,3
Septembre ...	583	1.795	1.265	0,1	1,5	1,0
Octobre .....	135	360	978	0,1	0,3	0,6
Novembre ...	565	2.307	3	0,5	1,6	—
Décembre ...	5	1.585	6	—	4,2	—

Sur ces tableaux, deux phénomènes ressortent bien :

- diminution de la pêche des « Bars » pendant la saison froide ;
- pêche de la Dorade rose surtout pendant la saison froide.

Le poisson débarqué à Pointe-Noire est vendu sur place ou envoyé en wagons isothermes à Brazzaville.

Lorsque le chalutier « Makouala » ravitaillait Libreville, il est arrivé que ce centre manquât quand même de poisson. A ce moment, il en recevait par avion de Pointe-Noire. Actuellement Libreville est entièrement ravitaillé par voie aérienne.

Une partie du poisson débarqué à Douala était envoyée par voie ferrée à Yaoundé. Enfin à plusieurs reprises des expéditions aériennes ont eu lieu jusqu'à Bangui.

### Développement possible

On a pu voir plus haut que le tonnage total de poisson débarqué annuellement à Pointe-Noire avait peu varié depuis 1952, se maintenant en moyenne aux environs de 1.500 tonnes. C'est que ce chiffre n'est pas loin d'atteindre les possibilités actuelles d'absorption du marché. La pêche au chalut est essentiellement productrice de poisson frais qui doit être consommé dans des délais relativement courts. C'est une technique assez onéreuse qui peut difficilement ravitailler une industrie de conservation ou de traitement quelconque, réclamant une matière première bon marché. Aussi la base de la distribution du poisson du chalut est-elle la chaîne du froid qui doit prendre le poisson à bord du bateau et l'amener en bon état au consommateur. Dans son état actuel en A.E.F. elle permet à partir du port de toucher les deux grandes villes de Pointe-Noire et de Brazzaville, ainsi que toutes les agglomérations situées sur le chemin de fer Congo-Océan.

Le développement de la pêche au chalut doit se contenter de suivre les possibilités d'écoulement et se trouve lié à l'augmentation du nombre des consommateurs et de leur pouvoir d'achat. Deux facteurs pourront jouer dans le cas étudié ici :

— augmentation de la population des grandes agglomérations, en particulier, développement industriel de la région de Pointe-Noire lié aux projets du Kouilou ;

— amélioration des transports et extension de la chaîne du froid par l'emploi éventuel de camions isothermes permettant de toucher des centres de plus en plus éloignés.

On voit que le développement du chalutage est surtout un problème de vente. La capture du poisson en effet ne devrait pas poser de problème. Nous avons vu que, dans l'état actuel des choses, un appauvrissement des fonds ne semble pas à craindre, et de toutes façons, de vastes superficies n'ont même pas encore été prospectées. Il s'agit en particulier de toute la zone profonde du talus continental. Cette zone, facilement accessible à de forts chalutiers de 30 à 40 mètres, est extrêmement riche au Sud du Congo, au large de l'Angola. C'est là que les chalutiers du Congo Belge opèrent à peu près toute l'année, et la pêche y est très fructueuse, composée en majeure partie de Sparidés du genre *Dentex*. Les quelques prospections effectuées au large de l'A.E.F. ont montré une faune analogue. C'est donc vers ce domaine que devrait se tourner une exploitation intensive.

Au moment où, sur toute la côte occidentale d'Afrique, des perspectives prometteuses semblent s'ouvrir dans le domaine de la pêche du poisson de surface (Clupéidés et Thonidés) et des importantes industries qui en découlent, il ne faut pas oublier que la pêche au chalut, pour sa part, si elle dispose d'une chaîne du froid bien organisée, peut seule assurer jusque dans l'intérieur des terres un ravitaillement régulier et surtout varié en poisson frais.

L'auteur exprime ici ses remerciements à la Société de Pêche S.A.P.A.C. dont la direction et le personnel lui ont donné toutes les facilités nécessaires, que ce soit pour lui permettre de consulter les statistiques de pêche ou pour lui faciliter les observations directes par des embarquements à bord de ses chalutiers.

*Pointe-Noire, Avril 1958.*

